

Violemment agressés par des bikers, ils veulent la fin de l'EuroFestival Harley

#SAINT-TROPEZ #JUSTICE PAR CHRISTIANE GEORGES | Mis à jour le 20/06/2018 à 10:49 | Publié le 18/06/2018 à 20:00



La large balafre qui barre le genou de M. G. Photo DR

Après l'agression de Jean-Luc Del Nero lors du dernier rassemblement Harley, d'autres victimes de bikers se sont manifestées. Ensemble, ils ont décidé de créer un collectif contre la manifestation.

L'un porte encore les stigmates des coups qu'il a reçus, l'autre arbore une large cicatrice au niveau du genou. Leur tort ? Avoir eu la malchance de croiser des bikers qui les ont molestés gratuitement.

Le premier, Jean-Luc Del Nero, 68 ans, s'est fait tabasser le 8 juin dernier devant son petit-fils de trois ans, après avoir fait remarquer à un groupe de motards qu'ils roulaient en sens interdit, sur le chemin Saint-Joseph à Grimaud.

Le second, M. G. (1), 77 ans, a vécu le même genre de mésaventure à La Garde-Freinet, lors de l'EuroFestival 2017: le 15 mai exactement à 9h du matin.

"Parce que j'ai klaxonné contre des motards qui restaient immobiles au feu vert, ils m'ont poursuivi et l'un d'eux m'a explosé le plateau tibial à coup de botte."

Depuis M. G. boite et a une carte handicapé (lire ci-contre). Son épouse, présente elle aussi, vit dans une peur permanente.

"MANIFESTATION À HAUT RISQUE"

Fortement marquées par ce qui leur est arrivé, ces trois personnes ont décidé de monter un collectif contre l'événement et invitent les autres victimes à se manifester: *"Comme il semble difficile de limiter le nombre de bikers qui viennent à l'EuroFestival, autant annuler ce rendez-vous. Nous partons du postulat qu'il est impossible de maîtriser autant de personnes.*

Nous reconnaissons que sur les 10.000 qui viennent, 9.000 sont irréprochables mais ça fait des centaines avec un potentiel de dangerosité. Soit sous l'emprise d'alcool ou d'autres substances, soit par effet de groupe, soit par agressivité. Nous estimons donc que cette manifestation est à haut risque", clament-ils.

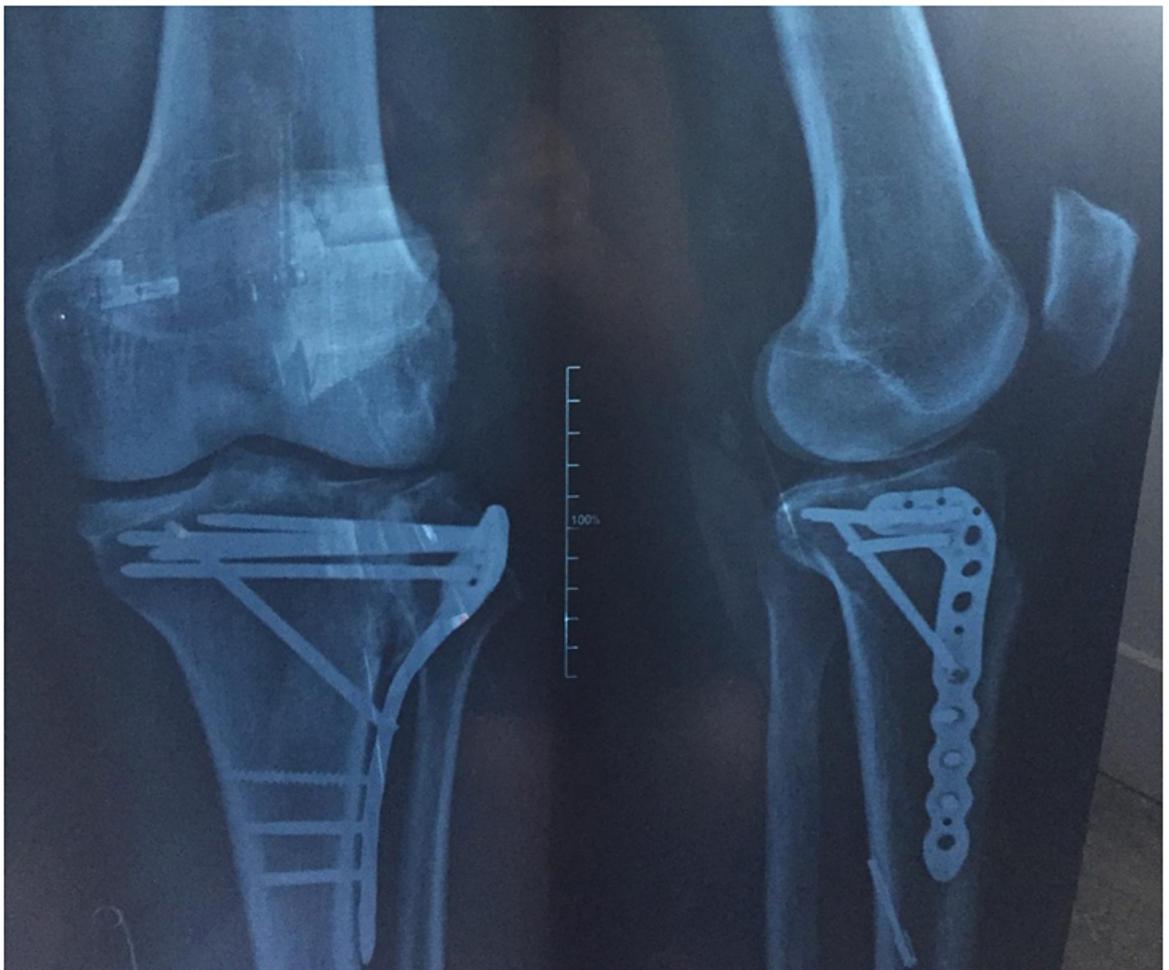
Certificats signés par le médecin légiste et dépôt de plainte en main, les deux hommes agressés attestent de la véracité de leurs propos. *"Certains pensent que nous avons exagéré, mais c'est hélas la stricte vérité. Des hommes en bande de 30 à 50 ans se sont attaqués à des personnes de 68 et 77 ans avec une rare violence".*

M. Del Nero a désormais devant lui un long chemin à parcourir pour que justice lui soit rendue. Les gendarmes sont d'ailleurs toujours à la recherche de ses assaillants.

De leur côté, les époux G. et leur avocat ont constitué un lourd dossier, dans la perspective du traitement de leur affaire devant le tribunal de Draguignan.

Leurs agresseurs, des hommes de nationalité belge de 30 à 50 ans, avaient été cueillis sur le fait par les gendarmes, grâce à un appel de Mme G. et comparaitront libres devant le tribunal. Plus d'un an après les faits, leur affaire n'est toujours pas instruite.

(1) Traumatisé par ce qui leur est arrivé, M. G. et son épouse préfèrent rester anonymes.



Les chirurgiens ont posé sept broches, une plaque et des vis dans le tibia de M. G. Photo DR

Agressions gratuites

C'est en empruntant le chemin Saint-Joseph en voiture avec son petit-fils de 3 ans à bord que M. Del Nero a croisé des bikers roulant en sens interdit. C'était le 8 juin dernier.

Après avoir reçu un premier coup-de-poing pour avoir fait remarquer leur erreur au groupe de cinq motards, il a reçu une avalanche de coups lorsqu'il les a menacés de porter plainte, sous les yeux de son petit-fils (lire V.M. du 10 juin).

Six jours après, l'homme porte encore des hématomes et souffre d'une douleur persistante derrière la tête, où subsiste une boule. M. G. et son épouse suivaient quatre motards sur la route de La Garde-Freinet le 15 mai 2017 et ont fini par doubler deux d'entre-eux.

"Arrêtés au feu rouge, les bikers nous ont encerclé et n'ont pas démarré au vert".

M.G. klaxonne puis réussit à passer entre deux motos. *"Ils nous ont poursuivis et nous nous sommes retrouvés coincés derrière un camion. L'un des motards a mis un coup de coude à la vitre puis l'a arrachée, un autre avait un couteau".*

Lorsque M. G. a entrebaillé sa porte pour descendre, *"un troisième motard s'est approché, a pris appui sur la portière et le toit et a mis un grand coup de pied sur mon genou gauche".*

Le diagnostic du médecin est éloquent: M.G. a subi un *"volumineux enfouissement du plateau tibial avec de multiples fragments cartilagineux. Le cartilage du plateau tibial latéral est pulvérisé."*

Aujourd'hui, après un an de rééducation, il boite et a une carte handicapé. Son épouse, témoin des faits, reste traumatisée par l'affaire.



Plus d'une semaine après son agression, M. Del Nero porte encore de larges hématomes sur le corps et le visage. Photo C.G.



Plus d'une semaine après son agression, M. Del Nero porte encore de larges hématomes sur le corps et le visage. **Photo C.G.**